

Préparé par :

Maxene Atis, Miguel Silva de la Cruz, Carlos M. García Cartagena,

19 août 2018

pour

le Département de la Pêche et de l'Aquaculture d'Haïti (DPAQ) et le Consejo Dominicano de Pesca y Acuicultura (CODOPESCA) en République Dominicaine

Pour citer ce document : Atis M., Silva M., and Garcia C. (2018) Plan d'action binational pour la gestion d'une pêche durable dans la zone des Trois Baies - Monte Cristi The Nature Conservancy. Pp. 1-37

Coopération et partenariat :

Agence Americaine pour le Developpement International (USAID)

The Nature Conservancy (TNC)



Ce document a été rendu possible grâce au généreux soutien du peuple Américain à travers l'Agence Americaine pour le Développement International (United States Agency for International Development ou USAID). Le contenu est de la responsabilité de The Nature Conservancy et ne reflète pas nécessairement les opinions d'USAID ou du gouvernement des États-Unis.

Sommaire.....	4
Introduction.....	5
1.1. Contexte.....	5
1.2. Aire Protégée de Ressources Naturelles Gérées des Trois Baies, Haïti (AP3B)	6
Contexte General et Caractéristiques Biophysiques.....	6
1.3. Complexe des aires marines protégées de Monte Cristi, République Dominicaine.....	6
Contexte General et Caractéristiques Biophysiques.....	6
2. Objet et portée du plan d'action binational	7
3. Approche : Processus de Preparation du Plan d'Action.....	8
3.1 Aire Protégée de Ressources Naturelles Gérées des Trois Baies.....	8
3.2 Parc National Sous-marin de Monte Cristi1	11
3.3 Ateliers binationaux.....	13
RESUME DU CADRE DU PLAN D'ACTION BINATIONAL POUR LA GESTION D'UNE PÊCHE DURABLE DANS LA ZONE DES TROIS BAIES ET DE MONTE CRISTI.....	15
4. PLAN BINATIONAL POUR LA PÊCHE DURABLE DANS LA ZONE DES TROIS BAIES - MONTE CRISTI.....	17
<u>RÉFÉRENCES ET ENTRETIENS.....</u>	<u>277</u>
Annexes 1-3	28-31
Annexe 4: écosystèmes marins et côtiers dans la zone des Trois Baies-MonteCristi	32
Écosystèmes marins et côtiers dans la zone protégée des Trois Baies	32
Pêche.....	33
Écosystèmes marins et côtiers dans les aires marines protégées de Montecristi.....	36
Pêche.....	37
Aires protégées.....	38

L'objectif de ce plan d'action binational est de créer les conditions habilitantes pour une gestion et une gouvernance à long terme de la pêche dans la zone maritime transfrontalière couvrant l'Aire Protégée de Ressources Naturelles Gérées des Trois Baies (AP3B) en Haïti et le Parc National de Monte Cristi en République Dominicaine. En raison de l'importance des écosystèmes de cette zone pour la région, il y a un besoin urgent d'instaurer des mesures efficaces pour améliorer la gestion de la pêche le long du paysage maritime de la côte nord d'Hispaniola. Une gestion efficace de la pêche à la fois dans le Complexe des Aires Marines Protégées de Monte Cristi et dans l'AP3B ne peut être atteinte qu'à travers une étroite collaboration transfrontalière.

Ce plan d'action binational est basé sur des études et des plans antérieurs, développés pour l'AP3B et le Parc National Sous-marin de Monte Cristi, ainsi que deux ateliers binationaux organisés en 2016 et en 2017 entre des représentants des gouvernements d'Haïti et de la République Dominicaine. Il décrit les quatre priorités suivantes et les actions qui s'y rattachent :

- 1) Promotion de moyens de subsistance alternatifs ou supplémentaires
 - a) Promouvoir des moyens de subsistances alternatifs et supplémentaires pour les pêcheurs afin de générer des revenus tout en réduisant la pression exercée sur les ressources halieutiques
- 2) Application des dispositions légales sur la pêche
 - a) Renforcer la collaboration internationale, interinstitutionnelle et binationale sur le plan technique
 - b) Éduquer et former les représentants des gouvernements et les acteurs sur la régulation environnementale et la régulation de la pêche
 - c) Sensibiliser les associations de pêcheurs et des organisations locales et
 - d) Promouvoir l'autorégulation et les droits de pêche communautaires
- 3) Doter Haïti d'un système d'information amélioré et automatisé (sur l'AP3B)
 - a) Collecter les données relatives à la pêche dans la zone de l'AP3B utilisant une approche standardisée
 - b) Mettre en place un système de gestion des données dans la Direction des Pêches et Aquaculture d'Haïti pour assurer la gestion des données de la pêche dans l'AP3B
 - c) Mettre à jour le recensement national y-compris les ressources, le matériel de pêche, les caractéristiques démographiques et socio-économiques (ex. type de pêche, type de gestion, type de matériel de pêche, zones de pêches, méthodes, nombre de pêcheurs, ménages du secteur de la pêche) en rapport à la pêche dans les deux pays et
 - d) Disséminer de l'information sur la pêche et sur des sujets connexes

- 4) Pratiques de pêche améliorées et valeur ajoutée
 - a) Adapter le matériel de pêche et promouvoir des pratiques de pêche durable
 - b) Créer des réserves (zones de non-droit) et des zones pour la reproduction

Au cours des cinq prochaines années, ce plan d'action doit guider la transition d'une zone caractérisée par des pratiques de pêche non durables et la dégradation des écosystèmes, vers une zone dans laquelle prévaut une bonne gestion de la pêche qui favorise la restauration de la productivité du milieu marin, la viabilité économique et l'équilibre social. Ce plan d'action aidera également à diminuer la pauvreté, à améliorer les conditions de vie, à soutenir des moyens de subsistances alternatifs ainsi qu'à améliorer la gouvernance, l'administration et la viabilité financière. Un comité binational composé de représentants des gouvernements haïtien et dominicain a été constitué afin de mettre en œuvre ce plan et collaborer sur les questions liées à la pêche transfrontalière.

INTRODUCTION

1.1 Contexte

Ce cadre de plan d'action a été préparé par le Programme Caraïbéen pour la Conservation de la Biodiversité Marine (*Caribbean Marine Biodiversité Program* - CMBP) financé par l'USAID et géré par The Nature Conservancy. Les objectifs du CMBP sont de réduire les menaces qui pèsent sur la biodiversité marine et côtière dans des zones prioritaires de la Caraïbe, entretenir les services écosystémiques et réaliser des progrès concrets sur le bien-être humain pour les populations vivant dans le voisinage des Aires Marines Gérées (AMG). Mis en œuvre dans cinq pays cibles (République Dominicaine, Grenade, Haïti, Jamaïque et St. Vincent et les Grenadines) le programme se concentre sur la création et la gestion efficace d'aires marines protégées, la promotion de la pêche durable et de moyens de subsistances alternatifs durables. Ce programme est axé sur une utilisation durable des ressources marines et côtières dont dépendent les économies et communautés locales, ainsi que sur l'établissement d'un financement fiable à long terme, pour supporter la gestion et les initiatives pour la conservation marine dans le futur.

The Nature Conservancy (TNC) a établi un consortium d'organisations non gouvernementales locales bien implantées afin de mettre en œuvre le CMBP dans quatre espaces maritimes ciblés. En Haïti la TNC collabore avec la Fondation pour la Protection de la Biodiversité Marine (FoProBiM) dans le Parc National des Trois Baies sur la côte nord d'Hispaniola. En République Dominicaine, La TNC collabore avec le *Centro para la Conservación y Ecodesarrollo de la Bahía de Samaná y su Entorno* (CEBSE) dans la baie de Samaná.

1.2. AIRE PROTEGEE DE RESSOURCES NATURELLES GEREES DES TROIS BAIES, HAÏTI (AP3B)

Contexte général et Caractéristiques Biophysiques

La côte nord-est d'Haïti fait partie d'un large écosystème marin (paysage marin) ayant une importance au niveau régional, et possédant une richesse en ressources de biodiversité marine et côtière, particulièrement dans les baies de Limonade, de Caracol et de Fort Liberté, ainsi que dans le Lagon aux Bœufs. Cette zone a été déclarée comme l'Aire Protégée des Trois Baies (AP3B) en 2014 (la deuxième plus grande aire protégée d'Haïti et la deuxième plus grande forêt sèche tropicale des Caraïbes). Cette aire protégée couvre une superficie de 75 406 hectares et protège des espèces et des habitats terrestres, marins et d'eau douce. La partie marine est composée d'un complexe unique de récifs coralliens frangeants et barrières, d'herbiers marins, de mangroves, d'eaux profondes et de plaines côtières adjacentes connues pour la diversité de leurs différents habitats aquatiques et saumâtres. L'AP3B est principalement composée d'habitats marins, avec une zone marine profonde (> 30 mètres), une zone marine peu profonde (< 30 mètres) et ses forêts de mangroves (principalement composées de palétuviers rouges (*Rhizophora mangle*)), qui représentent 77 % de la totalité de l'aire protégée (soit 57 930 hectares).

Dans les zones tampons de l'AP3B vivent des milliers de pêcheurs dont la survie dépend en grande partie du bon état des habitats marins et de la pêche. La mangrove fournit un large éventail de services écosystémiques aux communautés locales dont, du combustible, des matériaux de construction, des frayères, blocage des sédiments et une barrière protectrice lors des tempêtes. Cette dépendance des communautés locales vis-à-vis des ressources côtières et marines les rend vulnérables aux effets de la dégradation de l'environnement et au changement climatique.

1.3. COMPLEXE DES AIRES MARINES PROTEGEES DE MONTE CRISTI, REPUBLIQUE DOMINICAINE

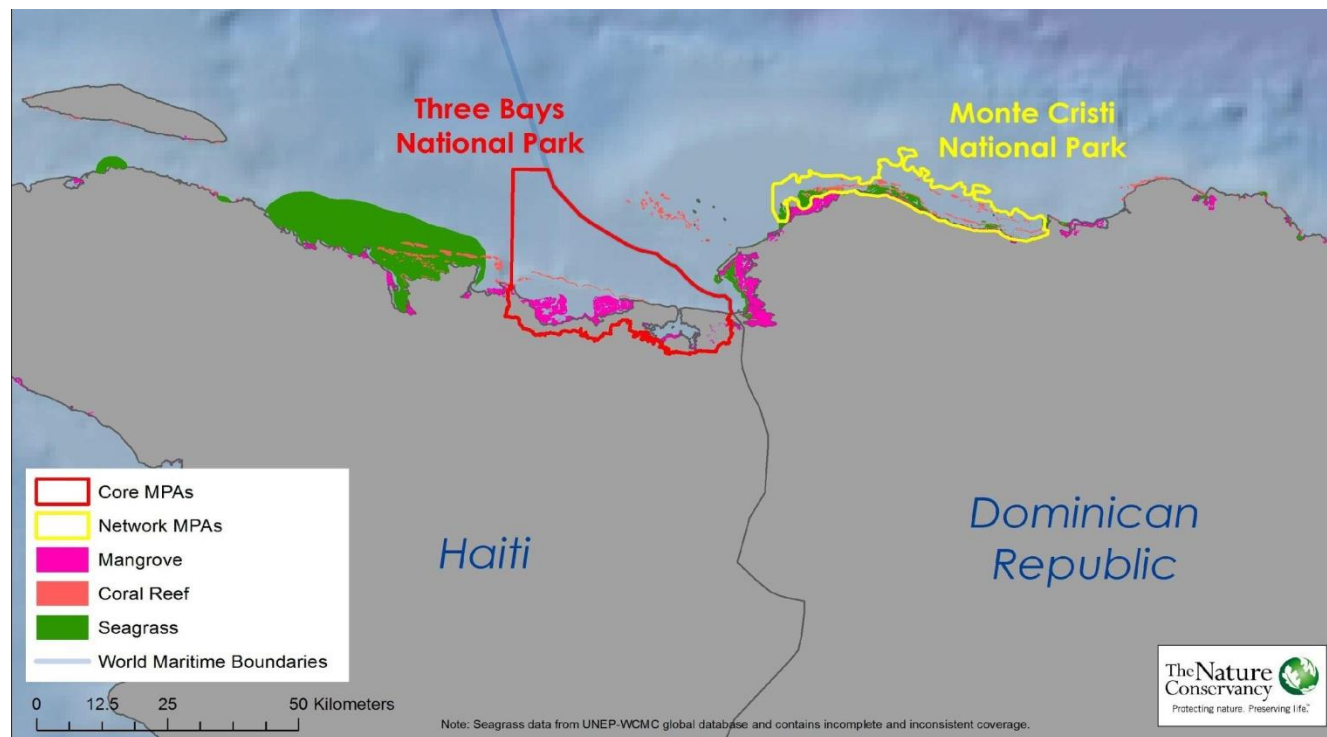
Contexte général et Caractéristiques Biophysiques

Les Aires Marines Protégées de Monte Cristi se situent dans la zone côtière du nord de la province de Monte Cristi et à l'extrême ouest de la province de Puerto Plata. Elles couvrent les zones maritimes et côtières de l'embouchure de la Rivière du Massacre jusqu'à l'embouchure de la rivière Yaque del Norte, les îlots Sept Frères et la côte depuis le Parc National El Morro jusqu'au sanctuaire marin pour les mammifères marins d'Estero Hondo dans la province de Puerto Plata. La zone côtière et maritime (*Marine Coastal Zone (ZCM)*) comprend une bande de terre d'environ 10 km, parallèle au littoral, couvrant 986,28 km² et des espaces marins de 1392,34 km², ce qui donne une zone délimitée totale de 2378,62 km² (237 861,77 Ha). La part occupée par les récifs à l'intérieur du Parc National Sous-marin de Monte Cristi (PNSM) fait 56,31 km² (5631,3 Ha)¹.

La pêche artisanale est une des activités économiques les plus traditionnelles dans la zone

¹López, J. y M. Silva. 2012. Diagnóstico de la situación natural y social de la zona costero y marina de la provincia de Monte Cristi. Ministerio de Medio Ambiente y Recursos Naturales. 303 pages.

côtière de Monte Cristi. Au moins 16 sites de débarquement ont été identifiés, à partir desquels opèrent 214 embarcations. Les bateaux sont principalement des dériveurs en fibre de verre ou en bois avec moteur hors-bord. Selon des données officielles, le nombre total de pêcheurs est de 502, mais cela n'inclut pas 300 ramasseurs.



Côte nord d'Hispaniola

2. Object et portée du plan d'action binational

L'objectif principal de ce plan d'action binational est de créer les conditions habilitantes pour une gouvernance et une gestion à long terme de la pêche dans la zone de l'AP3B – Monte Cristi (voir la carte ci-dessus). En raison de l'importance des écosystèmes de cette zone pour la région, il y a un besoin urgent de mettre en place des mesures efficaces pour améliorer la gestion de la pêche à travers le paysage marin de la côte nord d'Hispaniola. Il apparaît évident qu'une gestion efficace de la pêche, à la fois dans le Complexe des Aires Marines Protégées de Monte Cristi et dans l'Aire Protégée de Ressources Naturelles Gérées des Trois Baies, ne peut être atteinte qu'à travers une étroite collaboration transfrontalière. Par exemple, des interactions se produisent tous les jours entre les pêcheurs des deux côtes de la frontière qui ne sont pas au courant des réglementations en vigueur dans ces aires protégées, et les pratiques de pêche destructrices continuent de se développer à un rythme préoccupant.

Au cours des cinq prochaines années et au-delà, ce plan d'action doit guider la transition d'une zone caractérisée par des pratiques de pêche non durables et la dégradation des écosystèmes, vers une zone dans laquelle prévaut une bonne gestion de la pêche qui favorise la restauration de la productivité du milieu marin, la viabilité économique et l'équilibre social. Plus particulièrement, la mise en œuvre de ce plan d'action aidera à diminuer la pauvreté, à améliorer les conditions de vie, à favoriser des moyens de subsistances alternatifs et à fournir une meilleure gouvernance, une meilleure administration et une pérennité financière.

Cette mission est en accord avec la loi Haïtienne sur la pêche de 1978, la loi Dominicaine sur la pêche (loi 307-04), les plans de gestion de l'AP3B et la loi Dominicaine sur les aires protégées (202-04), ainsi qu'avec le Plan d'Action du Secteur Pêche sur le parc des Trois Baies (*Fisheries Sector Action Plan for Three Bays*), qui a reçu un large soutien de la part des gouvernements locaux, des pêcheurs et des acteurs concernés.

Ce plan d'action sur cinq ans requiert l'application d'actions prioritaires et une évaluation à mi-parcours. L'objectif de cette évaluation trois ans après son entrée en application est de permettre aux gouvernements d'évaluer les progrès sur la mise en œuvre du plan et de le réorienter si nécessaire.

Il est établi que toutes les activités envisagées ne seront peut-être pas mises en œuvre au cours des cinq années que couvre le plan et que son application s'étendra possiblement au-delà de cette période. La mise en œuvre du plan doit être assez flexible pour s'adapter aux dynamiques socio-économiques des pays concernés, et par conséquent, des consultations permanentes doivent être menées auprès des communautés, des acteurs et des représentants des gouvernements sur la base de la disponibilité des ressources humaines, techniques et financières. Une gestion efficace de la pêche dans l'AP3B et Monte Cristi en tant que continuum d'aires protégées représentera un changement important dans le domaine de la préservation de la biodiversité sur la côte nord d'Hispaniola et pour les communautés qui y vivent, ainsi que pour ses écosystèmes. Au regard de l'interconnectivité entre les deux pays, du point de vue géographique, l'étendue de ce plan d'action peut inclure des activités à être implémentées à l'échelle nationale dans les deux pays.

3. Approche : Processus de Préparation du Plan d'Action

Le plan d'action binational est basé sur des études et des plans antérieurs développés pour l'Aire Protégée de Ressources Naturelles Gérées des Trois Baies et le Parc National Sous-marin de Monte Cristi, ainsi que deux ateliers binationaux entre des représentants des gouvernements d'Haïti et de la République Dominicaine.

3.1 Aire Protégée de Ressources Naturelles Gérées des Trois Baies

En 2015 et 2016 le CMBP a mené une Evaluation Rapide du Secteur Pêche (*Rapid Fisheries Sector Assessment* ou RFSA) et par la suite préparé un Plan d'Action du Secteur Pêche (*Fisheries Sector Action Plan* ou FSAP) pour l'Aire Protégée des Trois Baies en Haïti. Le FSAP a servi de feuille de route pour les actions du CMBP visant à renforcer la gestion de la pêche.

Les principaux problèmes identifiés par le FSAP étaient les suivants :

- Politiques de pêche désuètes - besoin de réformes des lois
- Surpêche non sélective
- Pratiques de pêche non durables
- Braconnage (par les Dominicains et les Haïtiens)
- Manque de moyens de subsistance alternatifs
- Faiblesse ou quasi absence de gestion de la pêche
- Manque d'application des réglementations

Parmi d'autres problèmes supplémentaires identifiés par la Direction des pêches du Ministère de l'Agriculture d'Haïti figurent l'instabilité socio-politique, le manque d'infrastructures pour les services, le manque d'éducation et de sensibilisation des acteurs, le manque d'investissements directs du secteur privé, le manque de données scientifiques et le manque de personnel qualifié. Au niveau national la stratégie du Ministère de l'Agriculture est principalement axée sur :

- L'installation et la bonne gestion de Dispositifs de Concentration de Poisson (DCP)
- La restauration des mangroves
- La création de bonnes conditions favorisant une augmentation de la production de poisson et autres fruits de mer de 12 000 tonnes à 20 000 par an tonnes sur une période de 5 ans, de façon durable
- Le renforcement des institutions et de la législation, et
- La création ou l'amélioration des infrastructures pour permettre une meilleure conservation, un meilleur transport et une meilleure commercialisation des prises de la pêche.

Sur la base des problèmes identifiés, le FSAP a émis 16 recommandations essentielles pour améliorer la gouvernance et la gestion de la pêche dans le Parc National des Trois Baies :

1. Mettre en place une autorité de gestion du parc des Trois Baies (*Three Bays Park Management Authority* (PMA))
2. Formation en gestion et leadership pour les associations de pêcheurs et les pêcheurs individuels
3. Recenser les pêcheurs, le matériel, les bateaux
4. Éliminer les filets à petit maillage et remplacer par des engins de pêche durable
5. Protéger les mangroves
6. Améliorer la dynamique de la chaîne d'approvisionnement
 - 6.a Étude de marché
7. Établir des zones protégées où la pêche est interdite à l'intérieur du parc

8. Établir des sites de débarquement (7)
9. Créer une marque pour les produits issus du parc
10. Activités alternatives ou effectuées par les femmes
11. Mariculture
12. Dispositifs de concentration de poisson
13. Collecte de l'espèce invasive *Pterois* (*poisson-lion*)
14. Écotourisme
15. Conférence sur la pêche
16. Loi et réglementations pour encadrer la pêche

En outre, le FSAP a émis quatre recommandations prioritaires à être exécutées par CMBP :

1. Autorité de Gestion du Parc Formation : une Autorité de Gestion du Parc des Trois Baies
2. Programme d'échange (remplacement) de matériel de pêche
3. Création de sites de débarquement de poissons
4. Mise en œuvre d'initiatives de moyens de subsistance alternatifs

Alors que ce plan d'action est en cours de préparation, le CMBP travaille activement à la réalisation des recommandations 1, 2 et 4.

En plus du FSAP, le CMBP a achevé le plan de gestion de l'AP3B en 2017 à travers un long processus participatif impliquant de nombreuses réunions avec les gouvernements locaux et le gouvernement central d'Haïti et les acteurs des principales communautés de la côte, et tous ont fourni des conseils et des commentaires utiles.

Le plan de gestion propose une vision qui doit guider la transition d'un environnement exploité de façon non durable, avec la pauvreté et les mauvaises conditions de vie qui s'y rattachent, vers une zone protégée caractérisée par une bonne gestion de l'environnement, une viabilité économique et un équilibre social. Le plan comprend neuf programmes de gestion et environ 120 actions spécifiques devant être mises en œuvre au cours des dix prochaines années, de 2017 à 2027. Les neuf programmes de gestion sont les suivants :

1. Conservation de la biodiversité
2. Sensibilisation et éducation environnementale
3. Utilisation durable des ressources
4. Préservation des ressources culturelles
5. Écotourisme
6. Gestion communautaire
7. Gouvernance, cogestion et application des régulations
8. Infrastructures
9. Suivi Biologique

Le Plan de Gestion propose aussi un système de zoning pour la gestion de l'AP3B avec les zones suivantes :

1. Zone de régénération - Pour fournir le niveau de protection le plus élevé aux espèces marines et terrestres, aux habitats et aux écosystèmes, en raison de leur caractère unique, rare, menacé, et/ou en raison de la valeur qu'ils représentent, des caractéristiques spéciales qu'ils possèdent ou un statut d'habitat sauvage essentiel.
2. Zone de conservation - Pour permettre la conservation des caractéristiques naturelles et culturelles du paysage terrestre et/ou marin, tout en fournissant des moyens de subsistances modestes, une utilisation pour le tourisme ou les loisirs, et une zone tampon adjacente aux zones de régénération.
3. Zone d'utilisation durable - Pour permettre la poursuite des pratiques de l'utilisation des ressources terrestres durables et restreintes qui sont compatibles avec la préservation de la nature, principalement l'agriculture biologique.
4. Zone de gestion communautaire - Pour protéger les éléments archéologiques, historiques culturels présents dans l'AP3B, pour mener des recherches et, là où cela est approprié et possible, des visites culturelles pour le public.
5. Zone de conservation culturelle - Pour permettre la gestion collaborative des terres situées à l'intérieur de l'AP3B sur lesquelles vivent des communautés, où se trouvent des industries et qui appartiennent à des propriétaires fonciers ; mené par et en coopération avec les gouvernements locaux.

Le plan de gestion final a été présenté aux autorités municipales et aux autorités du gouvernement central lors de deux réunions différentes. Il a d'abord été présenté le 19 juin aux autorités municipales et départementales des communautés de l'AP3B, dont les maires et « CASEC » de Limonade, Caracol, Fort-Liberté et Ferrier. Cette rencontre a été conduite par le Directeur Départemental du Ministère de l'Environnement, Luckin Charles. Il a ensuite été présenté officiellement lors d'une rencontre qui s'est tenue à Port-au-Prince le 20 juin en présence de représentants du Ministère de l'Environnement, de l'ANAP, d'USAID, d'autres agences de développement, d'autres ministères, agences et acteurs du secteur privé concernés, ainsi que la presse.

3.2 Parc National Sous-marin de Monte Cristi

En 2014 le gouvernement dominicain et ses partenaires ont développé un plan de zonage pour la pêche pour le Parc National Sous-marin de Monte Cristi afin de rétablir, protéger et préserver les écosystèmes grâce à une gestion durable et à la participation des différents acteurs.

Alors que le plan de zonage ne couvre pas toute la zone de Monte Cristi, le Parc National Sous-marin de Monte Cristi est la plus grande composante du Complexe des aires marines protégées de Monte Cristi et les réponses apportées aux problèmes peuvent également être appliquées dans les autres zones. Les objectifs du plan de zonage pour la pêche pour le Parc National Sous-marin de Monte Cristi sont les suivants :

- Permettre la continuité des processus biologiques et évolutifs dans les écosystèmes marins de l'aire protégée PNSM.

- Gérer les ressources naturelles du Parc National et des zones associées à l'actuel système récifal, avec un accent mis sur la protection des communautés et des écosystèmes, des espèces fragiles essentielles pour la bonne santé de cet écosystème, unique parmi les zones marines nationales, et sur la protection spéciale de ces zones ayant une importance économique actuellement et potentiellement dans le futur.
- Préserver les paysages insulaires et marins, ainsi que leurs éléments naturels, pour en faire usage, ainsi que pour améliorer la qualité de vie des groupes sociaux locaux et pour le plaisir des visiteurs.
- Promouvoir la conservation de la biodiversité marine et la productivité biologique qui permet la continuité et les interactions entre les espèces qui vivent dans les récifs.
- Réaliser des études et des recherches, deux éléments qui contribuent à produire des propositions en termes de méthodes de gestion et d'alternatives pour une utilisation durable des ressources, et en même temps pour élargir et approfondir les connaissances à leur sujet ; et
- Appliquer les connaissances, les pratiques et les technologies, traditionnelles ou nouvelles, qui permettent la préservation et l'utilisation durable des ressources halieutiques dans la zone.

Les actions suivantes ont été proposées afin d'atteindre ces objectifs :

- Zonage
 - Zones exclusives de pêche
 - Contrôle de la pêche
 - Tourisme et loisir
- Restauration
 - Rétablissement des populations des espèces prioritaires
 - Restauration des écosystèmes menacés
- Information
 - Promotion de la recherche et des connaissances pour une gestion efficace
 - Développement d'inventaires, d'un référentiel et d'une surveillance de l'environnement
 - Système d'information pour la pêche, dont une collecte régulière des informations sur les sites de débarquement, les prises et d'autres statistiques en lien avec la pêche
 - Diffusion des informations auprès des différents acteurs
 - Actions de sensibilisation et d'éducation à l'environnement
 - Suivi des activités de loisirs pour les touristes et le public
- Gestion
 - Opération, protocoles et logistique
 - Infrastructures et signalement des différentes zones, à l'aide de repères (bouées et repères sur les terres)
 - Accords légaux et institutionnels
 - Respect de la réglementation et incitations

- Surveillance de la santé des écosystèmes des récifs
- Élaboration et application de mesures spécifiques concernant les espèces essentielles et les groupes ciblés
- Un programme de formation pour l'application et la supervision des bonnes pratiques de pêche pour atteindre une utilisation durable des ressources marines et côtières doit impérativement être mis en place. Cette formation doit concerner :
 - Les autorités, pour le contrôle de l'application des lois
 - Les pêcheurs, pour qu'ils aient un meilleur respect et un meilleur comportement vis-à-vis des ressources halieutiques
 - La commercialisation du poisson et les entreprises du secteur du tourisme pour que tous soient impliqués dans la gestion des ressources côtières et marines
 - Les organisations non gouvernementales, pour promouvoir de façon plus efficace la gestion participative de la gestion et de la protection des ressources halieutiques

Parmi les principaux problèmes identifiés par le Conseil dominicain pour la pêche et l'aquaculture (CODOPESCA) figurent :

- La surpêche
- Les pratiques de pêche non durables
- Le braconnage (de la part des Dominicains et des Haïtiens)

Des mesures sont entreprises dans le secteur de la pêche afin de remédier à ces problèmes, y-compris :

- Évaluation et adaptation de la clôture des saisons de pêche, en particulier en ce qui concerne le crabe Xanthidae
- Créer un mécanisme de régulation pour ce qui concerne les ornements pour les aquariums
- Surveiller et contrôler la pêche à la senne
- Surveillance des échanges de produits de la mer dans les deux pays, dans le cadre de l'accord CITES avec à la fois la Marine dominicaine et l'Armée dominicaine

À ce jour, les projets suivants sont appliqués sous la supervision de MARENA :

- Conservation de la biodiversité marine et développement économique durable à Monte Cristi (Conservation of Marine Biodiversity and Sustainable Economic Development in- Montecristi), d'AgroFrontera
- Projet pour la biodiversité et le tourisme (Project on Coastal Biodiversity and Tourisme), des Ministères du Tourisme et de l'Environnement

3.3 Ateliers binationaux

Trois ateliers binationaux ont été conduits en 2016, 2017, et en 2018 par le CMBP, avec la

participation de représentants des gouvernements des deux pays, afin de faire avancer la collaboration transfrontalière.

Atelier binational 1 - Dajabón / Ouanaminthe - Lors de l'atelier qui s'est déroulé à Dajabón en 2016, la pêche durable a été identifiée comme étant l'élément clé pour augmenter la collaboration entre les acteurs de Monte Cristi et de l'AP3B, et il a été convenu qu'un plan d'action binational doit être établi afin de guider cette collaboration dans le futur. En outre, il a été convenu qu'un plan d'action binational doit cibler les activités menées au-delà de la côte nord d'Hispaniola et concerner les deux pays.

Atelier binational de Santo-Domingo - En juillet 2017 un atelier binational a été conduit à Santo-Domingo afin d'identifier les priorités et problèmes communs en lien avec la gestion durable de la pêche dans la zone des Trois Baies - Monte Cristi ; pour identifier les domaines de collaboration et les échanges, pour améliorer la gestion transfrontalière de la pêche et utiliser ces informations pour développer une première version d'un plan d'action pour parvenir à une de gestion de la pêche commune. Des représentants du gouvernement et les ONG partenaires de la République Dominicaine et d'Haïti y ont participé.

Lors de cet atelier plusieurs problèmes en lien avec la pêche et la gestion du parc ont été abordés. Cependant, l'accent a principalement été mis sur la gestion de la pêche sur la côte nord d'Hispaniola. Les participants à cet atelier se sont aussi mis d'accord sur le fait que toutes les informations collectées lors des discussions serviraient à alimenter un plan d'action binational devant être partagé avec les représentants des gouvernements concernés afin d'assurer le soutien nécessaire à sa mise en œuvre.

Après le second atelier qui s'est tenu à Santo-Domingo l'équipe du CMBP a préparé le plan de travail pour l'élaboration du plan d'action et un questionnaire qui ont été partagés avec les acteurs concernés pour collecter davantage d'informations ; et elle a aussi compilé les informations collectées lors des ateliers, des réunions et des entretiens. Sur la base de ces informations, le CMBP a préparé une ébauche du plan d'action binational et l'a remise aux gouvernements, aux organisations non gouvernementales et aux principaux acteurs afin qu'ils l'examinent et qu'ils émettent des commentaires. Sur la base de ces commentaires, le CMBP a préparé une version avancée en 2018.

Atelier binational 2 - Dajabón / Ouanaminthe - En 2018 le CMBP a continué de faciliter le dialogue entre Haïti et la République Dominicaine afin de promouvoir une coopération binationale concernant la gestion de la zone AP3B - Monte Cristi. Le CMBP a organisé un atelier binational les 3 et 4 mai afin d'examiner et de finaliser une ébauche avancée du plan d'action binational. Lors de cet atelier, une formation sur la gestion des données concernant la pêche a été donnée aux représentants du gouvernement haïtien. Lors des premiers jours de l'atelier, dix techniciens haïtiens de la Direction des Pêche et Aquaculture du Ministère de l'Agriculture ont reçu, sur une journée, une formation donnée par leurs homologues Dominicains sur la collecte des données. La deuxième journée a été consacrée à la finalisation du plan d'action binational pour la gestion d'une pêche durable. 44 personnes des deux pays ont participé à l'atelier binational, y compris des représentants des entités responsables de la pêche, la Commission binationale de haut niveau, les institutions qui gèrent les aires

protégées, les maires, les représentants des gouvernements locaux, d'USAID, TNC, IDB, UNDP, et du Corridor Biologique Caraïben, d'Agrofrontera, de la FOPROBIM et de *Counterpart International*. En tout, 23 institutions haïtiennes et dominicaines étaient représentées à cet atelier.

Les trois principaux résultats obtenus à l'issue de cet atelier sont les suivants : la validation du cadre du plan d'action, avec quelques modifications ; des problèmes concernant la mise en œuvre et les principales étapes ont été identifiés ; et un comité de pilotage pour la mise en œuvre du plan a été instauré.

L'atelier binational a également débouché sur un engagement fort de la part des partenaires en ce qui concerne le soutien de l'initiative que constitue ce plan d'action. En plus du CMBP, le Corridor biologique des Caraïbes (CBC) s'est engagé à utiliser une partie de ses fonds actuels pour mettre en œuvre les activités sélectionnées dans le plan d'action binational. La Banque Interaméricaine de Développement (DIB) s'est aussi engagée à rechercher des fonds pour soutenir la mise en œuvre du plan.

Resume du Cadre du Plan d'Action Binational pour la Gestion d'Une Pêche Durable Dans la Zone des Trois Baies et de Monte Cristi

Le cadre du Plan d'action binational ci-dessous présente 4 priorités principales désignées par les représentants des gouvernements d'Haïti et de la République Dominicaine. Ces priorités sont les suivantes :

Promotion de moyens de subsistance alternatifs - Un des motifs essentiels des pratiques non durables et de la surexploitation des ressources dans la zone est le manque d'alternatives économiques. Durant les consultations avec les représentants du gouvernement il a été convenu que la principale priorité serait la promotion, pour les pêcheurs, de moyens de subsistance alternatifs ou complémentaires afin de générer des revenus tout en réduisant la pression exercée sur les ressources halieutiques.

Application de la réglementation concernant la pêche - Afin de promouvoir l'application des réglementations concernant la pêche, le cadre de ce plan d'action vise à renforcer la collaboration internationale, interinstitutionnelle et binationale sur le plan technique, ainsi que la mise en place d'activités de formation, d'éducation et de sensibilisation dans la zone des Trois Baies - Monte Cristi. Ce cadre vise également à renforcer la capacité des communautés à gérer la pêche autorégulée afin de compenser d'éventuels défauts de la part du gouvernement.

Un système d'information améliore et automatise pour l'AP3B en Haïti - Ce plan binational vise à soutenir un système de gestion des données dans le département en charge de la pêche à Haïti. Ce système sera donné par la République Dominicaine et introduit à travers un projet pilote qui sera d'abord mis en place dans la région des Trois Baies. Le cadre du plan d'action supportera également la mise à jour des recensements dans les deux pays, ainsi que la collecte et le partage des données et des informations en lien avec la pêche.

Pratiques de pêche améliorées et valeur ajoutée - Cette priorité se concentrera principalement sur la mise en place de programmes d'échange de matériel de pêche et sur des améliorations concernant la chaîne de valorisation dans les deux pays afin de promouvoir des pratiques de pêche durables. Une autre de ces actions sera la définition de réserves de pêche et de zones de reproduction, comme suggéré dans les plans de gestion et de zonage qui concernent les parcs.

Les priorités sont décomposées en différents plans et activités devant être mis en œuvre dans les deux pays. Une fois le mécanisme de mise en œuvre opérationnel, un plan d'action détaillé sera développé afin d'englober toutes les activités importantes, les différentes tâches, les partenaires clés, le calendrier concernant la mise en œuvre, et le protocole de suivi pour suivre les progrès réalisés en ce qui concerne chaque objectif.

Un budget prévisionnel est également présenté dans le cadre du plan d'action. Cependant, le budget définitif sera établi par les autorités compétentes, les partenaires et les donateurs impliqués dans la mise en œuvre du plan d'action.

4. CADRE DU PLAN BINATIONAL POUR LA PÊCHE DURABLE DANS LA ZONE DES TROIS BAIES - MONTE CRISTI

Priorité 1 : Promotion de moyens de subsistance alternatifs					
Action 1 : Promotion de moyens de subsistance alternatifs ou complémentaires pour les pêcheurs afin de générer des revenus tout en réduisant la pression exercée sur les ressources halieutiques	Resources nécessaires	Acteur principal/ Partenaires/ Facilitateurs	Jalon	Chronologie	Coût (dollar US)
Activités – Création de projets pilotes de kayak (écotourisme) pour les pêcheurs à Haïti et en République Dominicaine – Création d'une coopérative d'apiculteurs avec les pêcheurs dans l'AP3B pour générer de manière efficace des revenus – Identifier et mettre en œuvre une palette d'autres activités pratiques alternatives ou complémentaires pour générer des revenus dans la zone de Montecristi et de l'AP3B	Consultants pour mener les activités concernant les moyens de subsistance avec les communautés locales	Le TNC/le CMBP (financement partiel pour 1 an) Peut inclure d'autres donateurs (Banque de développement des Caraïbes (CDB), IDB)	- 1 entreprise pilote de kayak (écotourisme) créée dans l'AP3B (coopérative) - 1 entreprise pilote de kayak (écotourisme) créée à Monte Cristi (coopérative) - 1 coopérative d'apiculteurs créée dans l'AP3B	4 ans	600 000
Priorité 2 : Application de la réglementation de la pêche					

Action 1 : Renforcement de la collaboration internationale, interinstitutionnelle et binationale sur le plan technique	Ressources nécessaires	Acteur principal/ Partenaires/ Facilitateurs	Jalon	Chronologie	
Activités – Faciliter le processus pour les échanges entre les techniciens des deux pays – Compiler et diffuser les lois et réglementations concernant la pêche – Effectuer une évaluation de l'application et de la formation dans l'AP3B	Programmes de formation et matériel pour soutenir les échanges Support de la part du gouvernement pour institutionnaliser la collaboration binationale Consultant pour supporter la mise en œuvre sur le terrain	Le TNC/le CMBP (financement partiel pour 1 an) Peut inclure d'autres donateurs (Banque de développement des Caraïbes (CDB), IDB)	Au moins trois formations et échanges binationaux	3 ans	120 000
Action 2 : Éducation et formation sur l'environnement et la réglementation concernant la pêche dans la zone pour les représentants du gouvernement et les acteurs clés	Ressources nécessaires	Acteur principal/ Partenaires/ Facilitateurs	Jalon	Chronologie	
Activités – Développer des contenus pour la formation sur la législation concernant la pêche en République Dominicaine et à Haïti, respectivement	Développement de contenu Formation des facilitateurs (développer/compiler des	Acteurs principaux : CODOPESCA / DPAQ/IDB République	20 représentants du gouvernement dominicain formés à la législation sur la pêche en	2 ans	30 000

– Fournir une formation à destination des représentants des gouvernements en République Dominicaine et à Haïti, respectivement	contenus et former 30 techniciens et représentants des gouvernements)	Dominicaine - Facilitateurs potentiels : CMBP (TNC), Agrofrontera Facilitateurs potentiels à Haïti : IDB, ANAP, CBC	République Dominicaine 30 représentants du gouvernement haïtien formés à la législation sur la pêche à Haïti (avec des participants pour l'AP3B) Développer 2 supports de formation - un pour chaque pays		
Ressources disponibles : République Dominicaine : Formation du CMBP sur la législation sur la pêche pour les autorités environnementales et de la pêche locales en coordination avec le CODOPESCA Documents Projet CLME Projet PBCyT Haïti : Plan d'action pour le secteur de la pêche dans le Parc National des Trois Baies Plan de gestion du Parc National des Trois Baies Loi sur la pêche de 1978 Décret intercommunal de 2018 pour la zone des Trois Baies					
Action 3 : Augmenter la sensibilisation des associations et des groupes locaux de pêche	Ressources nécessaires	Acteur principal/ Partenaires/ Facilitateurs	Jalon	Chronologie	

Activités - Développer et appliquer un programme de sensibilisation et d'éducation pour la zone des Trois Baies - Monte Cristi en utilisant différentes plateformes de communication en direction de publics ciblés et axé sur l'importance écologique d'un espace transfrontalier protégé pour la pêche dans les deux pays - Développer une stratégie ou plan de communication afin d'aider à organiser et à suivre l'évolution des programmes éducatifs et de sensibilisation. - Création d'une table ronde binationale sur la pêche pour aborder les problèmes communs dans la zone des Trois Baies - Monte Cristi - Introduction de formation sur la pêche dans les écoles situées dans les villes côtières	Un défenseur local dans chaque zone (Haïti - TBD ; Monte Cristi - TBD) Des fonds pour des rencontres régulières (estimation : 4 800 \$ US/pays/an - 6 rencontres) Un salaire pour un coordinateur dans chaque pays - TBD Support de la part des autorités locales qui participeront aux rencontres et débattront des problèmes avec les acteurs du secteur	Acteur principal : Haïti - TBD République Dominicaine - TBD Facilitateurs potentiels : Haïti - IDB, UNDP-EBA République Dominicaine - USAID, CEBSE , CBC	Haïti : 12 groupes différents de pêcheurs participant à la table ronde des acteurs du secteur République Dominicaine : 7 groupes différents de pêcheurs et au moins 3 poissonneries participant à la table ronde des acteurs du secteur	5 ans	215 000
Ressources disponibles : Carte des acteurs réalisée par AGROFRONTERA pour la zone de Monte Cristi Rapport d'avancement pour les acteurs de Trois Baies préparé par l'Université de Limonade Plan d'action pour la pêche et plan de gestion pour la zone des Trois Baies Plans de gestion qui existent pour les zones protégées de Monte Cristi					
Action 4 : Promotion de l'autorégulation – droits de pêche communautaires	Ressources nécessaires	Acteur principal/ Partenaires/	Jalon	Chronologie	

		Facilitateurs			
Activités – Mettre en place une licence de pêche et un processus d'enregistrement des pêcheurs – Travailler avec les autorités locales pour la promulgation de décrets réglementant l'extraction des ressources halieutiques – Fournir une formation sur le respect de la gestion aux agences gouvernementales responsables de l'application de la régulation, des décrets, des zones fermées et de la mise en œuvre de l'échange de matériel	Support gouvernemental pour développer les processus de délivrance de licences et de l'enregistrement des pêcheurs, et pour faire appliquer les décrets sur la pêche Consultant pour fournir une formation	ANAP et DPAQ/IDB	Un processus d'enregistrement coordonné mis en place et un comité permanent de coordination	4 ans	335 000
Priorité 3 : Amélioration et automatisation du système d'information à Haïti (dans la région des Trois Baies)					
Action 1 : Appliquer un système de gestion des données dans le département en charge de la pêche à Haïti pour collecter et gérer les données concernant la pêche dans l'AP3B	Ressources nécessaires	Acteur principal/ Partenaires/ Facilitateurs	Jalon	Chronologie	

Activités - Collecter les données sur la pêche en utilisant une approche standard - Installer un système de gestion des données dans le DPAQ à Haïti afin de gérer les données relatives à la pêche - Traduire les manuels d'utilisation de l'espagnol vers le français et le créole - Améliorer les informations relatives à la pêche et le système de gestion des données en République Dominicaine - Former au moins 2 techniciens du département en charge de la pêche pour la gestion et l'utilisation du système d'information - Former de la même manière d'autres techniciens du Département en charge de la pêche d'Haïti pour améliorer les capacités	Système d'information - Le CODOPESCA met à disposition son système d'information pour le Département en charge de la pêche d'Haïti 6 ordinateurs 6 ASI Un manuel d'utilisation traduit en français et en créole Une connexion Internet viable Une entreprise pour le support de l'amélioration du système de gestion des données et des informations relatives à la pêche en République Dominicaine	Acteur principal : CODOPESCA/D PAQ Facilitateurs : CMBP (TNC) Facilitateurs potentiels à Haïti : IDB	Un système d'information pour la pêche livré au Département en charge de la pêche à Haïti 10 techniciens formés à la gestion et à l'utilisation du système d'information	1 an	205 000
Ressources disponibles : Le système de collecte, de stockage, de traitement, d'analyse et de transmission des données et des informations sur la pêche du CODOPESCA.					

Le personnel technique du CODOPESCA est disponible pour réaliser les formations des techniciens haïtiens					
Action 2 : Mettre à jour le recensement national concernant la pêche dans les deux pays	Ressources nécessaires	Acteur principal/ Partenaires/ Facilitateurs	Jalon	Chronologie	
Activités – Effectuer un recensement à Haïti en incluant les ressources, le matériel de pêche, les caractéristiques socio-économiques et démographiques (type de pêche, type de gestion, type de matériel de pêche, zones de pêche, méthodes, nombre de pêcheurs, nombre de foyers de pêcheurs), et mettre les données à jour en République Dominicaine	Entreprise pour collecter et analyser les données, et consolider les informations Support de la part des deux Départements de la pêche pour effectuer le recensement et intégrer les données collectées dans leurs base de données	Acteurs principaux : Département de la pêche, Ministère de l'Agriculture/ CODOPESCA Facilitateurs : IDB	Un recensement concernant la pêche effectué à Haïti Mise en place d'un système de collecte des données relatives à la pêche à Haïti	3 ans	500 000
Action 3 : Collecter les données et partager les informations concernant la pêche et les sujets connexes	Ressources nécessaires	Acteur principal/ Partenaires/ Facilitateurs	Jalon	Chronologie	

Activités - Discuter des leçons tirées concernant les méthodologies d'enregistrement des informations actuellement en cours d'instauration - Établir une base de données pour les sites de débarquement - Formation sur l'analyse des données pour au moins 2 techniciens du DPAQ - Production d'informations pour les décideurs - Créer une plate-forme binationale (site Internet, via un cloud, etc.) pour le partage des informations, des résultats des études, des recherches et des évaluations en lien avec la pêche ainsi que d'autres sujets connexes	Des employés des deux Départements en charge de la pêche pour identifier les documents et les télécharger pour le partage Une connexion Internet Lecteur en ligne partagé Support de la part des deux gouvernements pour une mise en œuvre sur le terrain Entreprise pour le support des bases de données et création d'une plateforme binationale	République Dominicaine : CODOPESCA HAITI: DPAQ Facilitateurs : IDB CBC	Un système d'information commun / plate-forme créée puis opérationnelle pour que les deux gouvernements puissent partager des informations	3 ans	100 000
Ressources disponibles : Système de collecte, de stockage, de traitement, d'analyse et de suivi des données et informations relatives à la pêche du CODOPESCA					
Priorité 4 : Amélioration des pratiques de pêche et de la valeur ajoutée					
Action 1: Adaptation du matériel de pêche et promotion des pratiques de pêche durable	Ressources nécessaires	Acteur principal/ Partenaires/	Jalon	Chronologie	

		Facilitateurs			
Activités – Diagnostic sur l’impact du matériel de pêche non durable – Mise en œuvre de l’échange de matériel de pêche pilote dans l’AP3B et de Monte Cristi, respectivement – Amélioration de la chaîne de valorisation des produits de la pêche – Formation sur la gestion de la chaîne du froid – Formation sur le système HACPP – Collecter / lister tous les acteurs en lien avec la pêche dans la zone des Trois Baies - Monte Cristi – Déterminer le niveau de développement actuel des associations – Échange avec les partenaires concernés et les agences (des deux pays) pour identifier les zones pour la promotion des coopératives	Matériel pour l’échange et la logistique, et un soutien pour la formation des pêcheurs Fournitures et formation pour les activités alternatives pouvant générer des revenus et amélioration de la chaîne de valorisation des produits de la pêche Consultant pour évaluer le niveau de développement des associations, et pour effectuer la mise en œuvre sur le terrain	Départements en charge de la pêche/ Agence des Zones Protégées – CMBP Facilitateurs : TNC/CMBP IDB CBC UNDP	2 échanges de matériel pilote effectués à Haïti et en République Dominicaine - Carte des acteurs et création d’au moins un projet binational entre des coopératives	3-5 ans	675 000
Action 2 : Création de réserves de pêche et de zones de reproduction	Ressources nécessaires	Acteur principal/ Partenaires/ Facilitateurs	Jalon	Chronologie	
Activités - Mise en œuvre de la zone de réserve définie dans le plan de gestion de l’AP3B et amélioration de la gestion des zones interdites à la pêche situées en République Dominicaine	Consultants pour cartographier, et délimiter des zones de réserve et pour former	TNC/CMBP, UNDP/EBA, CBC	Au moins une réserve de poissons délimitée lors de la mise en œuvre du plan de zonage	3 ans	400 000

- Mise en œuvre de la collecte de données et surveillance dans les zones de réserve - Formation des pêcheurs et des acteurs clés sur la gestion des zones interdites à la pêche	Matériel et équipements (balises flottantes, chaînes, etc.) pour créer une démarcation physique des réserves de pêche et des zones de reproduction Support de la part du gouvernement pour promulguer des décrets (zones de réserve)		de l'AP3B		
Sous-total				5 ans	3 180 000 \$
Renforcement institutionnel et support divers pour la mise en œuvre du mécanisme (comité binational)	Un mécanisme binational qui fonctionne bien sera essentiel pour le succès de ce plan d'action. Des ressources financières et matérielles seront essentielles pour entretenir le fonctionnement de ce mécanisme pendant le projet			5 ans	318 000 \$
Coût total du plan d'action binational				5 ans	3 498 000 \$

Badio R. J. Présentation lors de la rencontre binationale du 03/09/2016

Felix, M. 2012. Supply Chain Analysis for Fresh Seafood in Haiti. United Nations University Project. Supervised by O. Knutsson and H. Gestsson. 21 p.

Fisheries Sector Action Plan, Three Bays National Park, Northeast Haiti. March 2016, James Miller.

Kiszka J. 2014 Bycatch assessment of the West Indian manatee (*Trichechus manatus*) and other megafauna in artisanal fisheries of the Caribbean. Final report to SPAW-RAC. 41 pp.

Kramer, P, M Atis, S Schill, SM Williams, E Freid, G Moore, JC Martinez-Sanchez, F Benjamin, LS Cyprien, JR Alexis, R Grizzle, K Ward, K Marks, D Grenda (2016) Baseline Ecological Inventory for Three Bays National Park, Haiti. The Nature Conservancy: Report to the Inter-American Development Bank. Pp.1-180.

López, J. y M. Silva. 2012. Diagnóstico de la situación natural y social de la zona costero y marina de la provincia de Montecristi. Ministerio de Medio Ambiente y Recursos Naturales. 303 pages

León YM., Diez CE., Aucoin S. and Dominguez E. 2007. In-water surveys for sea turtles in two national parks of the Dominican Republic. Available at: [http://www.grupojaragua.org.do/documents/In-water surveys 2natl parks LeonetAl 2007.pdf](http://www.grupojaragua.org.do/documents/In-water%20surveys%20natl%20parks%20LeonetAl%202007.pdf)

Masters, J. 2010. Caribbean Regional Fisheries Mechanism (CRFM). Statistics and Information Report. Kingston: CRFM.

Ministère de l'Environnement de la République d'Haïti. Management Plan 2017-2027 for the Protected Area of Managed Natural Resources of the Three Bays (PA3B) 157 p.

Ministry of Environment and Natural Resources of the Dominican Republic. 2014. Proposal for the Zoning and Fishery Order Plan for the Montecristi Submarine National Park. 57 pp.

Ottenwalder JA. 1987. Ad Hoc National Report to WATS II for Haiti. Prepared for the Second Western Atlantic Turtle Symposium (WATS II), 12-16 October 1987, Mayagüez, Puerto Rico. Doc. 044. 29 pp.

Caribbean Marine Biodiversity Program. 2016. Rapid Fisheries Sector Assessment (RFSA).

Wiener J. and O. Deloire 2014. Hawksbill Sea Turtle Bycatch Assessment – Haiti 2012-2014. Project #0104.12.034362. National Fish and Wildlife Foundation. 36 pp.

Annexe 1

Liste des participants

Rencontres binationales en 2016 et en 2017

Rencontre de Dajabón, le 14 juillet 2016

Nom	Organisation
Murielle Felix	Protected Areas Manager at the Fisheries and Aquaculture Division/Haïti Government
Robert Badio	Director of Fisheries and Aquaculture Division/Haïti Government
Andy Drumm	IDB, Senior Biodiversity Expert. Port Au Prince
Jean Wiener	FOPROBIM, Director
Claude Patrick Millet	FOPROBIM, Deputy director
Maxene Atis	TNC, Coordinator
Yves-Andre	Environmental Officer/UNDP Haïti
Charles Luckin	Environmental Director, NorthEast Haïti
Louis Jacques Etienne	Mayor of Fort Liberte
Renel Pierre	Mayor of Caracol
Josefina Gomez	Director of Planning, Ministry of Environment and Natural Resources (MARENA), République Dominicaine
Berky De Jesus Fernandez	Planning, MARENA. République Dominicaine
Nina Lisenko	Technical Assistant, Viceministry of Coastal Marine Resources, MARENA. République Dominicaine
Pedro Arias	Viceministry of Protected Areas and Biodiversity – MARENA. République Dominicaine
Alfredo Martinez	Viceministry of Protected Areas and Biodiversity – MARENA. République Dominicaine
Toa Loaiza	Viceministry of International Cooperation, MARENA. République Dominicaine
Zoraida Zapata	Proyecto GEF, MARENA, République Dominicaine
Marcia Beltré	Fisheries Technician, CODOPESCA. République Dominicaine
Yudelkis Lopez	CODOPESCA Monte Cristi. République Dominicaine

Paul Guggenheim	Director, Counterpart International – République Dominicaine
Marlig Perez	Counterpart International – République Dominicaine
Frederick Payton	Director – AGROFRONTERA. République Dominicaine
Leoncio Pimentel	AGROFRONTERA. République Dominicaine
Francisco Nuñez	Director, Greater Antilles Program, The Nature Conservancy
Carlos Garcia	DR Program Director, The Nature Conservancy
Catherin Cattafesta	DCoP CMBP, The Nature Conservancy
Miguel Silva	DR Seascape Coordinator
Andrea Marte	CMBP
Jesus Terrero	Chofer MARENA, République Dominicaine

Annex 2

Rencontre de Santo-Domingo, le 12 juillet 2017

Nom	Organisation
Robert Badio	Director, Haïti Fisheries Division (Haïti)
Sebastien Gachot, or Geraud Albaret	Director, IDB/Ministry of Agriculture Fisheries (Haïti)
Michelet Louis	Director, ANAP (Haïti)
Alexis Ardrouin	Assistant-Director, UNDP/EBA Program (Haïti)
Milton Ginebra Morales	Director, CODOPESCA
Jeannette Mateo	Directora de Recursos Pesqueros, CODOPESCA
Técnico de CODOPESCA	
Patricia Abreu	Viceministro de Cooperación Internacional. MARENA
Daneris Santana	Viceministro Áreas Protegidas y Biodiversidad MARENA
Maria de Lourdes Cabrera	Directora de Planificación, MARENA
Pedro Arias	Encargado Ordenación de Áreas Protegidas
Bienvenido Santana	Encargado Manejo Integrado de Recursos Costeros y Marinos, MARENA
Maxene Atis	Seascape Supervisor, TNC/CMBP (Haïti)
Patrick Millet	Project Manager, FOPROBIM (Haïti)
Francisco Nunez	Greater Antilles Program Director, TNC (DR)
Carlos Garcia	Program Director, TNC (DR)
Miguel Silva	DR Seascape Coordinator, TNC/CMBP (DR)
Nicasio Viñas	Corredor Biologico del CARIBE
Benjamin Schapiro	Regional Environment Officer USAID
Karen Pannocchia	Assistant Agreement Office Representative, USAID
Frederick Payton -	Director, Agro Frontera
Paul Guggenheim	Director République Dominicaine Office Counterpart International
Ruben Torres	President. ReefCheck-Dominicana

Annex 3: Dajabón Meeting May 4, 2018				
Nº	Name	Country	Organization	Position
1	Milton Gnebra Morales	DR	CODOPESCA	Director Ejecutivo
2	Jeannette Mateo	DR	CODOPESCA	Directora de Recursos Pesqueros
3	Marcia Beltré	DR	CODOPESCA	Fisheries Technician, CODOPESCA.
4	Estanislao Balbuena	DR	CODOPESCA	Facilitador inducción plataforma base de datos
5	Bienvenido Santana	DR	MARENA	Encargado Manejo Integrado de Recursos Costeros y Marinos, MARENA
6	Pedro Arias	DR	MARENA	Encargado Ordenación de Áreas Protegidas
7	Marisol Difó	DR	MIREX	Coordinadora Técnica Comisión Mixta Bilateral Dominico-Haitiana
8	William Paez Piantini	DR	MIREX	Embajador Asesor de la Comisión Mixta Bilateral Dominico-Haitiana
9	Marlig Perez	DR	Counterpart International	Counterpart International
10	Francisco Núñez	DR	TNC	Director, Greater Antilles Program, The Nature Conservancy
11	Carlos García	DR	TNC	DR Program Manager, The Nature Conservancy
12	Miguel Silva	DR	TNC	DR Seascape Coordinator
13	Maxene Atis	HT	TNC	TNC, Coordinator
14	Nicasio Viñas	DR	Corredor Biológico del Caribe	Coordinador Corredor Biologico del CARIBE
15	Jose Luis Gerhartz	DR	Corredor Biológico del Caribe	Especialista Marino de la Secretaría del Corredor Biologico del CARIBE
16	Karen Pannocchia USAID	DR	USAID	Assistant Agreement Office Representative, USAID
17	Frederick Payton -	DR	Agro-Frontera	Director, Agro Frontera
18	Leoncio Pimentel	DR	Agro-Frontera	Tecnico Agro Frontera
19	Robinson Jimenez	DR	Agro-Frontera, ANAMAR	Colaborador y enlace social
20	Somerira Zambrano	DR	RAD	RAD Coordinator (Logistic support)
21	Jonathan Delance	DR	MARENA	Coordinador Proyecto Biodiversidad Costera y Turismo
22	Robert Badio	HT	Haiti Fisheries Division	Director of Fisheries and Aquaculture Division/Haiti Government
23	Senadion Anned-Liz	HT	Fisheries	Technical staff
24	Moise Bill Jwidsh	HT	Fisheries	Technical staff
25	Blanc Moramade	HT	Fisheries	Technical staff
26	Roger Charles	HT	Fisheries & Aquaculture Division	Monitoring and Evaluation director
27	Sébastien Gachot	HT	IDB	IDB, Fisheries expert
28	Geraud Albaret	HT	IDB	IDB, Biodiversity Expert. Port Au Prince
29	Ronad Cademus	HT	FOPROBIM	FOPROBIM, Assistant Field Director
30	Fontescony Joseph	HT	Ministry of Environment, North	Regional Director Environment NEHT
31	Louis-Jean Serge	HT	Ministry of Environment, Northeast Haiti	Regional Director Environment N Haiti
33	Eugene Ricardo	HT	Municipality of Fort Liberte	Mayor Ft Liberte
34	Alfred Johnson	HT	Municipality of Caracol	Mayor Caracol
35	Dieudonne Pierre	HT	Municipality of Limonade	Mayor
36	Marie Evena Daniel Pompilus	HT	Municipality of Terrier Rouge	Mayor Terrier-Rouge
37	Dieudonné Gesner	HT	Municipality of Limonade	Mayor Limonade
38	Dr. Jean Vilmond Hilaire	HT	Independent contractor	Facilitator
39	Jean-Marie Laurent	HT	Independent contractor	Assistant-Facilitator
40	Liaute Pierre	HT	ANAP/ EBA	Therree Bays Park Director
41	Pascal Noel	HT	UNDP/ EBA	Advisor for North-North' east Haiti
42	Florvil Widlin	HT	FOPROBIM	Technical staff
43	Louis Edmar Stanley Jean	HT	Bilateral commission	Coordinator Commerce and Investment
44	Marie Samuelle Charles	HT	Bilateral commission	Assistant-Coordinator Agriculture and Environment

Annexe 4 : Écosystèmes marins et côtiers dans les zones de l'AP3B et de Monte Cristi

A- Écosystèmes marins et côtiers dans la zone protégée de l'AP3B

L'AP3B comprend une des deux plus grandes mangroves d'Haïti et un ensemble de récifs coralliens de grande taille, dont la plus grande barrière du pays qui protège la côte nord et des récifs frangeants le long de la côte. Des milliers de pêcheurs dépendent directement des ressources halieutiques de l'AP3B, où les grandes baies, les mangroves, les herbiers marins et les grands récifs offrent des endroits parfaits pour la reproduction et apportent de la matière organique essentielle à d'autres zones au large, en dehors des limites de l'AP3B.

Dans l'AP3B, les mangroves constituent 18 % (5 250 ha) de toutes les mangroves d'Haïti. Dans les mangroves, on trouve les espèces suivantes : le palétuvier blanc (*Avicennia germinans*), le palétuvier rouge (*Rhizophora mangle*), le *Laguncularia racemosa*, le *Conocarpus erectus* et le *Batis maritima* présent dans des endroits secs plus en altitude. La baie de Caracol abrite environ 4 030 ha de mangroves composées d'un vaste réseau de cours d'eau. Les mangroves et les hammocks situés sur le bord de mer dans la baie de Caracol subissent les marées, alors que les mangroves plus à l'intérieur des terres ne subissent que des submersions périodiques. Les mangroves du Bord de Mer de Limonade sont principalement composées de buissons protégés par un bassin intérieur. La baie de Fort Liberté abrite environ 168 hectares de mangroves situées dans un endroit où l'eau est assez souvent renouvelée, alors que le Lagon aux Bœufs subit de faibles marées et est dominé par de fines bandes de mangroves hautes et frangeantes.

Dans le voisinage immédiat de la plupart des mangroves on trouve des herbiers marins très productifs dans lesquels vivent les espèces suivantes : l'herbe à tortue (*Thalassia testudinum*), le *Syringodium filiforme* et l'*Halodule wrightii*. Les plus grands herbiers marins se trouvent principalement dans la baie de Caracol, où plus de 25 % des fonds marins en sont recouverts. Cependant, la baie de Caracol semble être impactée par d'importantes charges de sédiments.

Un complexe de 20 km de récif frangeant et barrière s'étend au-delà de la limite extérieure des baies de Caracol et de Fort Liberté. La taille estimée de ce complexe est de 1 100 hectares et il couvre environ 10 % des eaux peu profondes à l'intérieur de l'AP3B. Les zones de récifs coralliens identifiées sont composées de : récifs barrières, récifs avant et arrière, barrières simples, récifs isolés, récifs profonds et de formations « spur-and-groove ». Les récifs « Spur-and-groove » (des arêtes de coraux de 2 à 4 m de hauteur séparées par des couloirs sablonneux) sont principalement situés en face de la baie de Caracol. Les récifs avant sont principalement présents à Bord de Mer de Limonade et sont constitués de fonds plats et rocheux, avec peu de relief, dominés par des coraux cornés ou gorgones (Gorgonacea). Les récifs profonds près de Fort Liberté à l'est du bout de la baie ont les structures les plus complexes et ils sont dominés par le genre *Orbicella*. Dans l'AP3B la présence de coraux vivants est assez faible sauf dans la zone de Fort Liberté, où les récifs composés de coraux du genre *Orbicella* sont relativement en bonne santé et abritent une grande diversité d'espèces. En tout, 51 espèces de coraux ont été identifiées, les coraux les plus présents sont les suivants : *Porites astreoides*, *Agaricia agaricites*, *Pseudodiploria strigosa* et *Montastraea cavernosa*.

Plus de 300 invertébrés benthiques ont également été répertoriés dans l'AP3B. Les éponges affichent la plus grande diversité en terme d'espèces, et viennent ensuite les coraux. Les récifs de Fort Liberté possèdent la plus grande diversité de la zone protégée en ce qui concerne les invertébrés. Plus de 180 espèces de poissons marins ont été identifiées dont un poisson potentiellement endémique appartenant à la famille des Serranidae (*Hypoplectrus* sp.) qui n'est présent que dans la baie de Fort Liberté. Les récifs de Fort Liberté possèdent aussi une grande diversité en ce qui concerne les poissons, avec 71 espèces de poissons observées sur site et 69 espèces sur les fonds marins rocheux plats (voir Kramer et al 2016)². Les espèces de poissons le plus fréquemment observées sont le poisson-perroquet (*Scarus iseri*, *Sparisoma viride*, *S. aurofrenatum*) et le chirurgien bayolle (*Acanthurus coeruleus*). Cependant, la diversité des espèces de poissons et la biomasse sont à un faible niveau dans l'AP3B. La présence de grands prédateurs comme des requins et des poissons de la sous-famille Epinephelinae est extrêmement faible dans la plupart des endroits. Au sommet de la chaîne alimentaire, les espèces de poissons comme le *Cephalopholis fulva*, le coné essaim (*C. cruentatata*) et le mérou couronné (*Epinephelus guttatus*) sont plus présentes..

La présence de lamantins, de dauphins, de baleines, de tortues de mer, de requins, de raies et de grands Epinephelinae et Lutjanidae, est rarement observée dans l'AP3B. Cependant la présence de dauphins, de baleines, de tortues de mer et de certains gros poissons (comme le requin-nourrice atlantique, le mérou rayés, le *Mycteroperca bonaci*, les tarpons) est occasionnellement observée dans l'AP3B. Les eaux côtières de l'AP3B abritent quelques espèces de tortues de mer (tortues imbriquées et tortues vertes) qui se nourrissent dans la zone (Ottenwalder 1987)³. Un relevé des tortues de mer dans la zone voisine de Monte Cristi (République Dominicaine) indique que la plupart des jeunes tortues imbriquées et des tortues franches fréquentent ces eaux (León et al., 2008)⁴.

Pêche

Haïti demeure le pays ayant la plus importante insécurité alimentaire dans l'hémisphère occidental et il importe plus de 50 % de sa nourriture, dont environ 20 000 tonnes de poisson par an (ACP Fish II, 2012). Environ 50 000 pêcheurs vivent au sein de 400 communautés de pêcheurs le long des 1 770 km de côtes, et ils travaillent de façon artisanale, à un stade de subsistance, en ayant recours à du matériel basique et à de petits bateaux en bois (entre 3 et 4,5 mètres) fabriqués localement. Les capacités limitées de la vieille flotte d'Haïti, quasi entièrement non motorisée, ont accentué la concentration de la pêche dans les zones proches de la côte, les bateaux en activité sont principalement propulsés à l'aide de voiles ou de rames et ils sont donc inadaptés à la pêche hauturière.

²Kramer, P, M Atis, S Schill, SM Williams, E Freid, G Moore, JC Martinez-Sanchez, F Benjamin, LS Cyprien, JR Alexis, R Grizzle, K Ward, K Marks, D Grenda (2016) *Baseline Ecological Inventory for Three Bays National Park, Haïti. The Nature Conservancy: Report to the Inter-American Development Bank*. Pp.1-180.

³Ottenwalder JA. 1987. *Ad Hoc National Report to WATS II for Haïti*. Préparé pour le Second Western Atlantic Turtle Symposium (WATS II), 12-16 Octobre 1987, Mayagüez, Puerto Rico. Doc. 044. 29 pp.

⁴León YM., Díez CE., Aucoin S. and Dominguez E. 2007. In-water surveys for sea turtles in two national parks of the République Dominicaine. Available at: http://www.grupojaragua.org.do/documents/In-water_surveys_2natl_parks_LeonetAl_2007.pdf

À Haïti la pêche est gérée par le Département des Pêches et de l'Aquaculture (*Dept. of Fisheries and Aquaculture* (DFAQ)), qui dépend du Ministère de l'Agriculture, des Ressources Naturelles et du Développement Rural (MARNDR). Le DFAQ a un personnel limité et la plupart du travail est effectué dans le sud, là où plusieurs projets internationaux sont réalisés. Il existe un programme d'observation, de surveillance et de contrôle (*Monitoring, Surveillance and Control* (MSC) *program*) qui réduit la pêche illégale, non déclarée et non régulée (IUU (illegal, unreported, unregulated)) et qui améliore le développement d'un processus standardisé et fiable de collecte des données concernant les prises de poisson, les prises accessoires et la production de poisson.

Le CMBP a achevé une évaluation rapide des secteurs de pêche (*Rapid Fisheries Sector Assessment* (RFSA)) en 2016 (cliquez sur le lien suivant pour accéder au RFSA : <https://tnc.box.com/s/08f1gdfisc81fanlp9bpi78bqur75511>). L'évaluation permet d'estimer qu'il y a un total de 978 pêcheurs qui pêchent à l'aide de bateaux dans sept communautés différentes de pêcheurs (Madras, Caracol, Bord de la Mare/Limonade, Derac, Phaeton, Jacquezy, Fort Liberté) entourant l'AP3B. De ces 7 communautés, Madras possède le nombre de pêcheurs le moins élevé et la majorité de ces derniers utilisent de petits filets qui sont jetés depuis les bateaux. Les pêcheurs indépendants ont tendance à avoir recours à un certain type de matériel (filets maillants, filets avec triple couche, pièges, ou pratique de la pêche à la ligne). Les propriétaires de très long filets à triple couche et de filets maillants (environ 240 m (taille max. des filets répertoriés)) embauchent des employés qui mettent en place les filets en équipes de 4 à 8 personnes. Ces pêcheurs qui manipulent les filets sont considérés comme des employés par la communauté des pêcheurs car ils ne possèdent pas leur propre matériel. Dans certaines communautés où la pêche à la senne prédomine les pêcheurs indépendants partagent les embarcations. Globalement, environ 40 % des pêcheurs travaillent à temps complet et leur revenu est complété par l'élevage et l'agriculture. Quelques-uns sont impliqués dans de petites entreprises. Cependant, comme il n'existe pas de données fiables au sujet du nombre de pêcheurs, un recensement approprié de ces derniers est nécessaire afin de pouvoir vérifier ces informations et continuer à observer le nombre de personnes impliquées de le secteur de la pêche.

Les femmes collectent du poisson dans les bassins fermés, dans les zones plates intertidales et les bassins. Pendant la saison sèche, ces bassins s'assèchent ou le niveau des eaux diminuent dans cette zone, ce qui permet aux femmes de s'aventurer dans les eaux peu profondes avec des paniers et d'attraper des tilapias, d'autres petits poissons et des crevettes d'eau douce. Ce type de pêche est réalisé à mi-temps et cela permet aux femmes de fournir davantage de nourriture et un revenu supplémentaire aux familles. Les femmes sont aussi très actives dans le commerce du poisson, faisant le lien entre les pêcheurs et les marchés des villes plus grandes. Elles constituent la part la plus importante des intermédiaires pour le commerce du poisson et elles tirent des bénéfices grâce au transport du poisson de la plage jusqu'aux marchés à l'aide de motos louées.

À Haïti, la pêche marine est principalement effectuée à petite échelle. Les zones de pêche qui fournissent les plus forts rendements se situent dans le sud, où il y a des milliers de pêcheurs et de bateaux, y compris des bateaux en fibre de verre, dont environ 36 % sont équipés de moteurs. La pêche participe énormément à l'emploi, à la sécurité alimentaire et à l'économie locale. Une chaîne de valorisation limitée s'est développée dans le sud, et elle est dominée par des intermédiaires qui achètent le poisson, et qui ont soutenu de manière efficace les pêcheurs en leur fournissant du matériel et des prêts financiers. Les pêcheurs ont tendance à être assez mal organisés et ils font face à des taux de perte élevés. Ainsi, les pêcheurs sont enclins à subir des relations inéquitables avec les acheteurs. Selon la RFSA, une meilleure chaîne de valorisation est nécessaire ; cette amélioration comprendrait : des pêcheurs mieux organisés, des sites de débarquement désignés possédant les infrastructures adéquates, une amélioration de la transformation et de la manutention des poissons et une meilleure commercialisation. De plus, la constitution de puissantes associations de pêcheurs pourrait améliorer la commercialisation, réduire le nombre d'intermédiaires et augmenter le revenu des pêcheurs.

La RFSA a aussi montré que la collecte de poisson augmente autour de la péninsule sud d'Haïti probablement à cause de l'installation de dispositif de concentration de poisson (DCP) dans les eaux plus profondes, ce qui attire des poissons pélagiques de haute qualité. Il y a débat autour de l'impact des DCP dans cette région au regard du potentiel à encourager la surexploitation des ressources halieutiques. Les DCP, ainsi que l'amélioration des équipements et les bateaux motorisés, ont éventuellement pu participer à l'augmentation de la production de poisson à Haïti. Cette production atteignait 16 000 tonnes en 2010 (communication personnelle, Directeur, DFAQ), doublant ainsi la production estimée de l'année 2008 (Masters, 2010)⁵. Cependant, il n'existe pas de données concernant les quantités pêchées pour soutenir ces estimations.

Plus généralement, la pêche dans le parc est effectuée à l'aide de techniques artisanales, à une petite échelle, et par des pêcheurs qui ont recours à des filets au maillage de petite taille illégaux, ce qui entraîne la capture de poissons principalement petits et non adultes. Puisqu'il n'y a pas de contrôle concernant l'application de la réglementation de la part de l'état, la surpêche constitue un problème depuis des décennies, et beaucoup de personnes sans travail utilisent la pêche comme moyen de subsistance. La région du nord-est d'Haïti a été négligée par le Département National de la Pêche et de l'Aquaculture, car la plupart du soutien a été apporté dans le sud, là où les ressources halieutiques sont les plus importantes. Dans cette zone, la pêche est en déclin depuis des années et les pêcheurs, de plus en plus pauvres, ont fait part de leur volonté de soutenir des mesures pouvant apporter des solutions face à cette situation.

Après la RFSA et afin de trouver une solution intégrée, le CMBP a préparé un plan d'action pour le secteur de la pêche (*Fisheries Sector Action Plan* (FSAP)) qui propose un éventail de d'actions pratiques et réalisables en faveur d'une pêche plus durable en accord avec les

⁵ Masters, J. 2010. Caribbean Regional Fisheries Mechanism (CRFM). Statistics and Information Report. Kingston : CRFM.

objectifs établis par le CMBP pour la préservation et la protection de la biodiversité⁶. De plus, le CMBP a achevé un plan de gestion pour l'Aire Protégée de Ressources Naturelles Gérées des Trois Baies à travers un processus hautement participatif avec le gouvernement haïtien et divers acteurs impliqués dans les projets concernant l'AP3B.

Ces nouveaux outils sont mis en place par le CMBP, le gouvernement haïtien et ses partenaires dans le but de trouver des solutions intégrées aux problèmes qui affectent la pêche et la gestion du parc sur la côte nord d'Hispaniola.

B- Écosystèmes marins et côtiers dans les zones protégées de Monte Cristi

Les mangroves occupent la côte, les zones inondables et les bords des rivières, même dans les zones affichant une salinité très importante. Les principales espèces dominantes sont quatre espèces endémiques d'Hispaniola : le palétuvier rouge (*Rhizophora mangle*), le palétuvier blanc (*Avicennia germinans*), le *Laguncularia racemosa* et le palétuvier gris (*Conocarpus erectus*).

Les mangroves occupent la côte, les zones inondables et les bords des rivières, même dans les zones affichant une salinité très importante. Les principales espèces dominantes sont quatre espèces endémiques d'Hispaniola : le palétuvier rouge (*Rhizophora mangle*), le palétuvier blanc (*Avicennia germinans*), le *Laguncularia racemosa* et le palétuvier gris (*Conocarpus erectus*).

Les écosystèmes marins et côtiers sont composés de mangroves, de récifs coralliens, d'herbiers marins, d'estuaires, de lagons côtiers, d'étendues salées désertiques et de dunes de sable. L'environnement marin est composé des écosystèmes suivants : récifs coralliens, herbiers marins et fonds sablonneux, rocheux et vaseux.

D'une manière générale, les récifs affichent une bonne santé, sauf dans le voisinage des zones des communautés de pêcheurs, où des dégradations provoquées par des machines peuvent être observées. Dans toute la province, la couverture récifale va de 35 % à 85 % des fonds marins, avec environ 48 espèces identifiées regroupées dans 26 genres et 10 familles. Les octocoralliaires rassemblent 33 espèces identifiées, regroupés dans 15 genres et 7 familles.

En ce qui concerne les invertébrés (échinodermes, annélides et mollusques), au moins 51 espèces regroupées dans 40 genres et 25 familles ont été identifiées dans la zone. Par opposition, 2 espèces de 2 genres et d'une famille ont été identifiées concernant les poissons cartilagineux, alors qu'il y a au moins 126 espèces de poissons osseux, regroupées dans 62 genres et 31 familles. Au moins 63 espèces ayant une valeur commerciale pour la consommation humaine ont été identifiées et 49 espèces identifiées ont une valeur commerciale en tant que poissons d'aquarium. Une espèce de tortue, la tortue imbriquée (*Eretmochelys imbricata*), est aussi présente dans la zone.

Une présence importante de poissons adultes a été observée au nord et au nord-est, près des

falaises. De petits bancs d'Epinephelinae, de Lutjanidae et de carangue coubalis ont été observés dans cette zone, apparemment des reproducteurs, ce qui suggère qu'il s'agit peut-être d'une zone de reproduction.

Certaines espèces généralement vendues pour la consommation humaine (Lutjanidae, Haemulidae, Carangidae), ont été observées uniquement dans certaines zones près des récifs, des canyons et des canaux, ainsi qu'à l'entrée des courants marins au niveau du récif et des falaises. Les récifs offrent les meilleures conditions dans cette zone.

Dans certaines zones, des espèces de micro-algues ont été observées. Elles représentent potentiellement un risque pour la santé des récifs, si la capture d'espèces herbivores de poissons, comme le poisson-perroquet, le poisson-docteur et le poisson-chirurgien, atteignent des niveaux de surexploitation. Selon des études récentes menées dans la zone, ces espèces montrent des signes de surpêche.

La côte rocheuse de la province de Monte Cristi est composée de trois parties : El Morro, la côte entre Mi Popa Beach près de Punta Mangle et Buen Hombre jusqu'à la limite de la province de Puerto Plata, à côté du sanctuaire pour les mammifères marins d'Estero Hondo, où vit un groupe de lamantins des Caraïbes (*Trichechus manatus*).

En terme de végétation, en plus des mangroves, la forêt tropophile domine dans cette zone. Ce type de forêt délimite les zones côtières de la province, puisqu'elle est située entre la zone inondable derrière les mangroves et des zones davantage terrestres, comme la forêt humide.

La Pêche

La pêche artisanale est une des activités économiques les plus traditionnelles dans la zone côtière de Monte Cristi. Au moins 16 sites de débarquement ont été identifiés, à partir desquels opèrent 214 embarcations. Les bateaux sont principalement des dériveurs en fibre de verre ou en bois avec moteur hors-bord. Selon des données officielles, le nombre total de pêcheurs est de 502, mais cela n'inclut pas 300 ramasseurs. Le matériel de pêche employé actuellement comprend : des pièges, des équipements pour la pêche à la ligne, des palangres, des filets jetés, des filets fixes, sans oublier la pêche en apnée et avec compresseur, et dans certains endroits, la pêche à la senne est pratiquée. La pêche au crabe et à la palourde est effectuée par des ramasseurs qui pataugent dans les eaux peu profondes et sablonneuses des mangroves. Selon une étude récente (Cox et al, 2016), le matériel de pêche qui permet de capturer le plus de poissons est celui avec un faible indice de sélection, comme la plongée avec compresseur et les filets, qui permettent de capturer jusqu'à deux fois plus de poissons que la pêche à la ligne avec hameçon et quatre fois plus de poissons que les pièges ou d'autres méthodes de pêche. Une des raisons pour lesquelles plonger avec un compresseur permet des prises plus importantes est que la pêche peut être effectuée sur de plus grandes étendues par rapport à la pêche effectuée avec les autres équipements.

Le poisson est vendu directement au public ou à des entreprises (intermédiaires et poissonneries) qui vendent au niveau local ou en dehors de la province. Il existe environ 17 poissonneries qui fournissent des bateaux et des équipements aux pêcheurs et qui emploient

directement 34 % des pêcheurs. Les poissonneries fournissent des équipements aux pêcheurs en échange de la vente exclusive de leurs produits, augmentant ainsi leur contrôle sur ces personnes.

Même si la plupart des pêcheurs travaillent dans la zone, certains pêcheurs sont employés par des entreprises pour aller pêcher dans d'autres endroits des Caraïbes. Les sept groupes de pêcheurs identifiés sont à un stade de développement peu avancé et sont mal organisés. Généralement ils ne possèdent pas de structure de gestion claire, de plan financier ou de services aux membres dont ces derniers ont besoin, comme des formations pour mener des opérations de pêche efficaces, pour maximiser les captures et pour le contrôle qualité.

Des études récentes ont montré que plusieurs facteurs ont contribué au déclin des conditions de pêche dans les récifs coralliens, dont des changements concernant le matériel et les sites de pêche fréquentés, le nombre de pêcheurs et la diversification de leurs moyens de subsistance, ainsi qu'une plus importante connectivité entre les communautés de pêcheurs, comme à Buen Hombre et dans le Parc National Sous-marin de Monte Cristi.

Selon le droit dominicain toutes les ressources halieutiques font partie du domaine public et sont en accès libre et « l'État est responsable de la gestion des ressources et de l'héritage national ». Il semble possible de proposer des modèles de gouvernances alternatifs qui peuvent bénéficier à la fois aux pêcheurs et à la préservation des ressources, comme une approche écosystémique.

Zones protégées

La côte nord-ouest de la République Dominicaine comprend une série de zones protégées :

- Laguna Saladilla Wildlife Refuge
- Cayos 7 Hermanos Wildlife Refuge
- Manglares de Estero Balsa National Park
- El Morro National Park
- Parc National Sous-marin de Monte Cristi
- Estero Hondo Marine Mammals Sanctuary
- Atlántico Norte Sanctuary

Ces zones ont été créées afin de fournir une base légale et constitutionnelle pour la conservation des ressources halieutiques de la région, ainsi que pour protéger la biodiversité côtière. Puisque la pêche se pratique à l'intérieur ou autour de ces zones, avec un contrôle limité de la part des autorités (à cause des contraintes budgétaires et du manque de personnel), de nouvelles stratégies, régulations et plans sont nécessaires afin de préserver et d'utiliser de façon durable la biodiversité.